AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° 08/2026

Le directeur provincial de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire d'Errachidia, procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Objet : RÉHABILITATION, RÉAMÉNAGEMENT PAYSAGER ET MISE EN VALEUR D'UN PATIO INTÉRIEUR

N°	DESIGNATION	Unité	Qté	Garanties exigées
	TERRASSEMENT ET RESTRUCTURATION DES SOLS			
1	Déblais en terrain de toute nature et préparation : Déblais en terrain de toute nature y compris rocher, pour ouverture de la plate-forme. Y compris : piquetage, décapage (terre dégradée, arbustes, haies), scarification, démolitions d'ouvrages < 3m. Extraction, chargement, transport et mise en dépôt provisoire ou définitive jusqu'à 5000 mètres (foisonnement et compactage inclus), talutage, surfaçage et travail dans l'embarras des conduites/câbles existants.	M3	9	Garantie 1 an
2	Remblai d'apport en Couche drainante Fourniture et mise en œuvre d'une couche drainante en matériaux granulaires sélectionnés (GNT 0/31,5 ou gravier propre non argileux). Comprend : approvisionnement depuis carrière agréée, préparation du support, mise en place de géotextile anticontaminant, • La mise en œuvre des matériaux par couches successives d'épaisseur maximale de 20 à 30 cm, L'arrosage si nécessaire pour obtenir la teneur en eau optimale, compactage par couches (20 à 30 cm) à ≥ 95% de l'OPM, réglage aux cotes et les essais de compactage et de portance si exigés par la maîtrise d'œuvre.	M2	39	Garantie 1 an
	REVETEMENT			
3	Géogrille Fourniture et mise en place d'une géogrille de renforcement en matériau synthétique (polypropylène, polyester ou équivalent), destinée à améliorer la portance, la stabilité et la répartition des charges au sein de la couche drainante et du remblai. L'approvisionnement d'une géogrille conforme aux normes en vigueur, présentant une résistance à la traction adaptée au projet (≥ 20 à 40 kN/m selon étude), La préparation du support (mise à niveau, nettoyage, élimination des éléments saillants), La pose de la géogrille sur support réglé, sans plis ni ondulations, Le recouvrement des lés sur une largeur minimale de 20 à 30 cm, ou conformément aux prescriptions du fabricant, les surfaces de recouvrement ne seront pas prises en compte dans le mesurage. La fixation éventuelle par agrafes, clous ou piquets pour assurer la stabilité lors de la mise en œuvre, La mise en place du remblai drainant par couches successives sans dégradation de la géogrille, Toutes sujétions de coupe, ajustement, pertes, main-d'œuvre et matériel nécessaires à une exécution conforme aux règles de l'art. Caractéristiques minimales : Résistance à la traction : ≥ 20 kN/m (ou selon note de calcul), Allongement à la rupture conforme aux spécifications du fabricant, Résistance aux agressions chimiques et biologiques (sol, eau), Durabilité adaptée aux conditions d'enfouissement.	M2	39	Garantie 1 an

4	Revêtement du sol en béton drainant Y compris margelle en Granit Réalisation de sol en béton drainant (poreux), Ep ≥ 12 cm. Comprend : L'étude de formulation du béton drainant (granulats lavés, absence ou faible teneur en fines, dosage en liant adapté), le béton doit être teinté dans la masse (Couleur au choix du Maître d'Ouvrage). L'approvisionnement des matériaux (ciment, granulats, adjuvants éventuels), La préparation du support (couche drainante préalablement exécutée, propre, réglée et compactée), La mise en place éventuelle d'un coffrage périphérique, Le coulage du béton drainant sur une épaisseur conforme aux plans (généralement 12 cm selon usage), La mise à niveau et le réglage sans vibration excessive afin de préserver la porosité, Le compactage léger (rouleau ou dame adaptée) pour assurer la cohésion sans fermer les vides, La réalisation des joints de retrait et de dilatation selon calepinage (sciage ou joints incorporés), La cure du béton (produit de cure ou arrosage contrôlé) afin d'éviter la dessiccation rapide, La protection de la surface contre toute circulation ou charge pendant la période de prise, Le nettoyage et la mise en service après durcissement. La fourniture et pose de bande périphérique (margelle) en Granit de première qualité, de dimensions minimales 100x20x5 cm. Les bordures doivent présenter des chants adoucis et chanfreinés. La couleur du granit sera soumise à l'approbation du Maître d'Ouvrage avant pose. Caractéristiques techniques : Résistance à la compression : ≥ 10 à 20 MPa, Porosité / coefficient de perméabilité élevé permettant une infiltration rapide des eaux, Granulométrie typique : 4/10 ou 6/10 mm (selon formulation), Épaisseur : ≥ 12 cm	M2	39	Garantie 1 an
	MOBILIERS DU JARDIN			
5	Fourniture et pose de Poubelle (Corbeille métallique avec bac Inox) La fourniture et pose poubelle de hauteur environ 75cm et diamètre 45cm en tôle d'acier d'épaisseur 2.5mm à couvercle d'épaisseur 5mm, monté sur un socle de scellement. L'ensemble est zingué après sa fabrication puis peint à la poudre de polyester cuite au four, couleur au choix de maitre d'ouvrage. La corbeille sera munie d'un bac intérieur en inox et d'une serrure automatique, y compris l'ancrage au sol et toutes sujétions de fourniture et de pose. Echantillon à faire approuver par le maitre d'ouvrage avant toute pose.	U	1	Garantie 1 an

6	Installation du réseau d'électricité y compris tableau et fusible Réalisation complète du réseau d'alimentation électrique destiné aux équipements d'éclairage extérieur (spots étanches de jardin), comprenant la fourniture, la pose et le raccordement de l'ensemble des éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'installation, conformément aux normes en vigueur. Les travaux comprennent : Les études d'exécution, dimensionnement des circuits et schémas électriques, La fourniture et pose de câbles électriques adaptés à un usage extérieur (type U1000 R2V ou équivalent), posés sous fourreaux ICTA ou gaines TPC, La réalisation de tranchées, pose de gaines enterrées avec lit de sable, grillage avertisseur et remblaiement soigné, La fourniture et installation d'un tableau électrique étanche (IP ≥ 55), comprenant : Disjoncteur général, Disjoncteurs divisionnaires adaptés aux circuits d'éclairage, Dispositif différentiel 30 mA pour protection des personnes, Fusibles ou protections équivalentes, La mise en place de boîtes de dérivation étanches (IP ≥ 65), Le raccordement des spots étanches de jardin (non compris sauf indication contraire), La mise à la terre de l'ensemble de l'installation (piquet de terre, conducteur de protection, barrette de coupure), Les essais de continuité, d'isolement et de bon fonctionnement, Le repérage des circuits et étiquetage du tableau, Toutes sujétions de fourniture, pose, raccordement, protection et mise en service conforme aux règles de l'art. Caractéristiques techniques : Indice de protection minimum des équipements extérieurs : IP65, Tension : 220/230 V, Câbles résistants à l'humidité et aux agressions du sol, Conformité aux normes électriques en vigueur (type NFC 15-100 ou équivalent).	ENS	1	Garantie 1 an
7	Spot d'éclairage encastré sur le sol Fourniture et pose de spots LED encastrés étanches (inox/aluminium anticorrosion), IP≥67. Puissance comprise entre 5W et 12W maximum selon l'emplacement, température de couleur de 3000K (Blanc Chaud). Comprend : boîtier d'encastrement, réservations/découpes dans le dallage, raccordement, mise à la terre et sujétion obligatoire d'un lit de gravier drainant sous le boîtier.	U	20	Garantie 1 an

	ESPACE VERT			
8	Travaux d'entretien et de réhabilitation du jardin Réalisation des travaux d'entretien, de remise en état et de réhabilitation des espaces verts, comprenant l'ensemble des interventions nécessaires à l'amélioration de l'aspect paysager, de la fonctionnalité et de la sécurité du site. Les travaux comprennent : L'installation de chantier, balisage, signalisation et protection des zones d'intervention, Le nettoyage général du site (ramassage des déchets verts et inertes, évacuation vers décharge agréée), Le débroussaillage, désherbage manuel et/ou mécanique, La taille, élagage et mise en forme des arbres et arbustes conservés, L'arrachement complet des arbres à supprimer, y compris : Abattage contrôlé, Dessouchage mécanique ou manuel (extraction des racines), Découpe, évacuation des troncs, branches et souches, Le décapage des terres dégradées et l'évacuation des matériaux impropres, L'apport de terre végétale criblée et amendée si nécessaire, Le nivellement, réglage et préparation des sols pour réaménagement, La réfection des surfaces (engazonnement, plantations nouvelles, paillage si prévu au projet), L'arrosage initial et entretien provisoire après travaux, Toutes sujétions de main-d'œuvre, matériel, transport, chargement et évacuation vers décharge contrôlée. Caractéristiques techniques : Intervention conforme aux règles de l'art et respect de l'environnement, Protection des ouvrages existants et réseaux enterrés, Tri et gestion des déchets verts conformément à la réglementation, Conservation des arbres désignés par la maîtrise d'œuvre.	ENS	1	Garantie 1 an
9	Fourniture et Plantation d'Arbres Fruitiers (Citronniers) Fourniture et plantation d'arbres fruitiers (En pot ou en motte), de hauteur ≥ 1,50 m, sains, vigoureux et de première qualité, comprenant : 4 Citronniers - 4 Abricotiers - 4 Figuiers (Variété Ain Hdjla) Comprend : La réalisation des fosses de plantation aux dimensions adaptées aux végétaux, apport de terre végétale amendée, engrais de fond, tuteurage en bois traité, cuvette d'arrosage et premier arrosage de saturation. La fourniture des plants en pépinière agréée, en bon état sanitaire (sans maladies ni parasites), La mise en place des plants avec respect des espacements, alignements et calepinage paysager.	ENS	1	Garantie 1 an
10	Plantations d'espèces xérophiles spécifiques Préparation du sol sur les zones réservées (52.00 M2), décompactage, apport de terre végétale criblée et amendée. Fourniture et plantation de : - Agave Attenuata (Diamètre 60-80cm) : 20 U - Cactus Cierge Monstrosus (Hauteur 80-100cm) : 14 U - Bougainvillea grimpant (Hauteur 150-180cm) : 20 U - Lavande & Romarin (En pot de 3L) : 45 U Y compris tuteurage, amendements, arrosage initial et fourniture/pose de paillage minéral (galets/gravier) sur 5cm. La fourniture des plants en pépinière agréée, en bon état sanitaire (sans maladies ni parasites), La mise en place des plants avec respect des espacements, alignements et calepinage paysager.	ENS	1	Garantie 1 an

	FONTAINE ET IRRIGATION			
11	Ce prix rémunère la fourniture, l'installation, le raccordement et la mise en œuvre complète de la fontaine en utilisant le bassin existant. Fontaine neuve à la charge de l'entreprise et le model à valider avec le maitre d'ouvrage. La fourniture, l'installation, le raccordement et la mise en service complète de l'ensemble des équipements hydrauliques et électriques nécessaires au fonctionnement de la fontaine, en utilisant le bassin en maçonnerie existant. Les prestations comprennent obligatoirement : . Le nettoyage, le curage et la vérification des parois du bassin existant, y compris la reprise complète de l'étanchéité par un enduit hydrofuge ou résine spéciale. . La fourniture et pose à neuf d'un système d'ajutages (buses et jets d'eau en laiton) pour la sortie et les jeux d'eau, suivant le choix esthétique du Maître d'Ouvrage. . La fourniture et pose à neuf d'une pompe submersible (débit et pression calculés pour alimenter les jets de manière stable), dotée d'une sécurité contre le manque d'eau. . La fourniture et pose des systèmes de filtration (crépines, filtres à disques) et des vannes de régulation de débit. . Le câblage électrique subaquatique en basse tension (12V/24V) depuis le tableau, y compris la fourniture et l'intégration de projecteurs LED étanches (IP68) pour l'éclairage de la fontaine. . Les raccordements hydrauliques (alimentation, vidange, trop-plein) et les essais de fonctionnement, réglages des jets et mise en service finale. . L'installation et la mise en œuvre complète de la fontaine.	ENS	1	Garantie 1 an
12	Fourniture et pose de Système d'irrigation complet Réseau automatique enterré en tubes PEHD PN10, arrivées, vannes électriques 24V sous regards, filtres à disques, manomètres. Réseau goutte-à-goutte autorégulant anti-colmatage pour les massifs/arbrisseaux/citronniers. Programmateur électronique étanche IP65 (6-12 stations) sur secteur/pile. Y compris terrassement, remblaiement, essais de pression/débit.	ENS	1	Garantie 1 an

N.B : 1- Les prestataires intéressés peuvent effectuer une visite de site principale le 22/05/2026 de 11h00 à 12h00, au siège de la Direction à Errachidia, afin d'évaluer l'étendue des travaux.
2- Une image 3D indicative et conceptuelle du projet après réhabilitation est jointe au présent Bon de Commande, à titre purement illustratif, afin de permettre aux concurrents d'avoir une vision globale de l'aménagement paysager et du rendu final attendu.

Tous les articles proposés dans le cadre de ce bon de commande devront être présentés pour validation préalable par le maître d'ouvrage avant toute installation. L'attributaire devra fournir fiches techniques, échantillons du tous les articles proposés. Tout article non validé ou jugé non conforme pourra être refusé.

Lieu d'exécution : Direction provinciale de l'artisanat et l'économie sociale et solidaire Errachidia
Délai d'exécution : 30 jours
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 23/05/2026 à 16h30

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma



Image illustrative